

19 septembre 2005

Bape

Secrétariat de la commission  
375 Rue St Amable  
Québec G1R 6A6

Non merci pour le tronçon Jean Leman

Monsieur le commissaire

Considérant les coûts beaucoup plus élevés de la construction de l'autoroute 30 dans nos terres.

Considérant le danger pour les camionneurs d'emprunter 2 échangeurs supplémentaires

Considérant la destruction d'un étang et d'un boisé (nos arbres contribuent à diminuer les risques de pollution)

Considérant l'augmentation de pollution près de nos fermes et de nos cultures.

Je suis totalement en défaveur de la construction de l'autoroute en terre agricole, donc en faveur de sa construction sur la 132.

Sincèrement

*Robert Bourdeau*